



### 3. Analyse de la section d'investissement :

- Les dépenses d'investissement s'élèvent à 16 353,75 € pour une prévision de 30 404,76 €. Ces dépenses comprennent notamment :
  - le déficit d'investissement reporté de l'exercice 2024, pour un montant de 5 465,64 €,
  - le remboursement du capital de l'emprunt contracté pour l'acquisition du fonds de commerce, pour 5 479,30 €,
  - une inscription en réserve à l'article 2132 pour un montant de 5 408,81 € destinée à permettre la réalisation éventuelle de travaux.
- Les recettes d'investissement s'élèvent à 5 465,64 €, correspondant à l'excédent de fonctionnement capitalisé destiné à couvrir le déficit d'investissement reporté, conformément aux règles budgétaires qui imposent de résorber les déficits antérieurs par l'affectation de l'excédent de fonctionnement.

### 4. Situation financière du budget annexe

Le budget annexe « Multi commerces » présente une situation financière équilibrée.

L'excédent de fonctionnement dégagé permet d'assurer le financement des charges liées à l'activité et de contribuer à la couverture des engagements d'investissement, notamment le remboursement de l'emprunt contracté pour l'acquisition du fonds de commerce.

### 5. Conclusion

L'exercice 2025 confirme la bonne gestion du budget annexe « Multi commerces », qui permet à la commune de maintenir un commerce de proximité essentiel à la vie locale.

Ce commerce participe à l'animation du centre-bourg et au maintien de services utiles à la population, tout en conservant un équilibre financier satisfaisant pour la collectivité.

Fait à Louplande, le 27 février 2026

Noël TELLIER, Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201698-20260223-BP2025MULTI-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2026  
Affichage : 16/04/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

